Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 056-215602038-20260629-DEL43_2026-DE

Commune de Saint-Aignan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 juin 2026

Nombre de Membres
Afférents au Conseil: **15**
En exercice: 15
Ayant pris part à la délibération: 14

Date de la convocation 23/06/2026

VOTE
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mil vingt-six, le 29 juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Saint-Aignan, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Guy GAUTIER, Maire.

PRESENTS : GAUTIER Guy, CADORET Gilles, VALY Solène, SALAÜN Nicolas, GONNET Joëlle, RAGO Laurence, JOUANNO Thierry, FIAUT Maryline, KERGAL Magli, CAIL Morgane, MEUNIER Anne, ROBINEAU Jordan.

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS :
SAMB Arame ayant donné procuration à ROBINEAU Jordan
LE CUNFF Loïc ayant donné procuration à GAUTIER Guy

ABSENT : CAIL Cédric

SECRETAIRE : Madame RAGO Laurence a été nommée secrétaire.

43/2026 – SUBVENTION AU COMICE AGRICOLE

Le Maire donne lecture au conseil d'une demande de subvention émanant du Comice Agricole du Canton de Cléguérec pour l'organisation du comice agricole qui aura lieu cette année à Séglien le samedi 27 juin 2026.

Il est proposé au Conseil municipal de verser une subvention de 191.10€ (soit 0.30€/habitant – Population INSEE : 637 hab au 01/01/2026)

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal accepte de verser une subvention de 191.10€ (cent quatre-vingt-onze euros et dix centimes) au comice agricole.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Le Maire
Guy GAUTIER

